

Communiqué du Comité national

Le Comité national a largement débattu des négociations protocolaires du 3 et du 14 juin.

Il considère que l'ouverture faite en séance le 14 juin par l'administration sur le contrôle du temps de présence doit se confirmer. Il estime que **toute référence à la V2**, dans les notes de service sur le contrôle de présence, doit **être supprimée et rapidement remplacée par les conclusions du GT protocolaire** inscrite dans la partie 2.2.4.1.1 du protocole. Pour le Comité national ce projet de mandat devra être largement amendé pour permettre de **retrouver de la souplesse opérationnelle et retirer tout risque de flexibilité**.

Le SNCTA porte de nombreuses revendications, notamment depuis les dernières élections. **Par la négociation**, il a déjà pu obtenir que l'administration en reprenne une grande partie dans son premier projet de texte protocolaire : **un service public pour un FABEC intégrant toute la chaîne de sécurité, non concurrentiel et du sol à illimité ; la retraite à 57 ans pour tous les ICNA, le travail en équipe, l'amélioration des passerelles TSEEAC vers ICNA, la reconnaissance d'une logique de métiers pour les approches, la promotion d'une culture non punitive de sécurité, la reconnaissance et la promotion de la formation ICNA, une véritable place pour l'expertise ICNA à la DSAC comme pour la définition des outils de contrôle de demain...**

Néanmoins, comme toutes les premières versions de protocoles, des aspects entiers ne sont que partiellement abordés et d'autres restent encore totalement absents : les garanties pour éviter la baisse des primes malgré la crise et la question de leur légalité, aucun volet social sur la réorganisation des basses couches, pas d'amélioration pour l'accès au 4^{ème} grade, un manque d'ambition dans les évolutions techniques pour les basses couches, rien sur l'intégration de la CER ...

Autant de points sur lesquels **les négociations à venir doivent résolument avancer**, sans précipitation mais de manière déterminée. Cette négociation protocolaire dure depuis 8 mois et elle doit maintenant donner rapidement des perspectives claires pour l'avenir.

Indépendamment des modes d'expression choisis dans les centres en réaction aux attitudes de l'administration, le Comité national appelle les contrôleurs à la plus grande responsabilité dans un contexte de tension palpable et à rester très attentifs aux conséquences de fortes tensions dans les organismes et entre les centres de contrôle. **Le Comité national estime qu'il est urgent de retrouver la sérénité, indispensable à la sécurité, dans les salles de contrôle**. Particulièrement attaché à la logique protocolaire, le Comité national considère que **le protocole**, aujourd'hui plus que jamais, reste **le meilleur outil pour apporter rapidement des perspectives concrètes** et crédibles aux personnels déstabilisés et lassés des attaques qu'ils subissent depuis des mois.

Pour **sortir du cercle vicieux** dans lequel l'administration nous a entraînés, le Comité national demande à son Bureau national de **saisir cette opportunité protocolaire et de continuer à travailler, en restant vigilant, pour apporter les garanties nécessaires à l'avenir des contrôleurs**.

Adopté à l'unanimité, à Orly, le 17 juin 2010.